LA VIE EN VOSGES
le Département

LE **PLAN DÉPARTEMENTAL** POUR LES **JEUNES VOSGIENS**

AMBITIONS JEUNESSES

Conseil départemental des **Vosges**

ÉDITO

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Notre assemblée départementale a choisi de placer **la jeunesse au cœur du Plan Vosges Ambitions 2027**, et de positionner cette politique publique parmi les 3 axes stratégiques majeurs de sa feuille de route pour les 6 années à venir.
Ce choix politique est le résultat d'une réflexion prospective, intitulée Vosges 2030, que nous avons lancée en 2018, sur l'évolution de notre territoire.
Une large concertation sur l'avenir du département avec l'ensemble de ses forces vives ainsi que des Vosgiennes et Vosgiens a ainsi été menée.

Parmi ces axes de travail, la jeunesse est apparue comme un enjeu prioritaire parce qu'il est de notre responsabilité en tant qu'élu local de construire l'avenir de notre territoire et que celui-ci ne peut se bâtir sans une jeunesse épanouie, engagée et dynamique et ce, dès le plus jeune âge ; mais également parce que nous avons un enjeu particulier dans le département des Vosges qui est celui de la démographie. En effet, le nombre de jeunes diminue régulièrement sur notre territoire en raison d'une baisse de la natalité, d'une part, et d'un certain déficit migratoire, d'autre part. Notre objectif est d'infléchir cette tendance pour que demain, le département des Vosges puisse poursuivre sa dynamique.

Même si le Conseil départemental agit déjà fortement en faveur de la jeunesse, notamment sur ses compétences liées aux collèges, à l'enfance, à l'insertion, à l'emploi, à la culture ou au sport, notre objectif est d'aller encore plus loin en associant les jeunes ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire qui font un travail formidable pour la jeunesse vosgienne au quotidien.

L'ambition de ce plan est de fixer nos grandes orientations pour la jeunesse de 0 à 30 ans à l'horizon 2027, d'en faire un projet fédérateur, dynamique et inscrit dans la durée. Il est le fruit d'un important travail de diagnostic et de co-construction avec les jeunes et les forces vives locales. Ce sont, en effet, plus de **2 150 jeunes** et plus de **70 partenaires** qui se sont exprimés pour établir un diagnostic approfondi et proposer des pistes de travail pour notre jeunesse.
Celui-ci a pu être partagé à l'occasion des 1ères assises départementales de la jeunesse qui ont réuni près de 150 personnes et nous ont permis de partager les grands enjeux qui touchent la jeunesse aujourd'hui et d'imaginer collectivement cette feuille de route.
Parce qu'il croit en la jeunesse vosgienne, le Conseil départemental mettra en œuvre cette politique ambitieuse afin que chaque jeune Vosgien puisse s'émanciper, s'engager et construire son avenir dans les Vosges.

François VANNSON

SOMMAIRE

ÉDITO 3

INTRODUCTION 5

DIAGNOSTIC 8
Chiffres clés 9
Regards des jeunes 14
Regards des partenaires 20

PLAN D'ACTIONS 26
Orientation 1
Des jeunes Vosgiens épanouis et engagés sur leur territoire 26

Orientation 2
Des jeunes Vosgiens ambitieux et encouragés dans leurs projets 42

Orientation 3
Des jeunes Vosgiens informés, fiers et ambassadeurs de leur département 48

INTRODUCTION

PRÉPARER LES VOSGES DE DEMAIN

Aujourd'hui, 31.2 % des vosgiens ont moins de 30 ans. Demain, ce seront les adultes qui feront les Vosges de 2030.

Le Département a souhaité s'engager encore plus en faveur de ces jeunes, à travers ses compétences obligatoires mais aussi et surtout à travers des actions facultatives.

C'est donc une démarche volontariste dans laquelle le Département s'est engagé en faveur de la jeunesse, à l'écoute des jeunes et des forces vives du territoire.

GENÈSE DU PROJET
Vosges 2030

De février 2019 à septembre 2020, le Conseil départemental des Vosges a souhaité impulser une large réflexion prospective sur l'évolution du territoire à l'horizon 2030.

Cette démarche « Vosges 2030 » a eu pour ambition de construire une large concertation sur l'avenir du département avec l'ensemble de ses forces vives (élus locaux, acteurs socio-économiques, associations, etc) ainsi que des vosgiennes et vosgiens.

Cette vaste consultation à laquelle plus de 2000 personnes ont participé ainsi que 7 experts reconnus dont Salomé Berlioux, spécialiste des questions sur la jeunesse rurale et Présidente de Chemins d'avenirs, ou bien encore Gérard Hernja, enseignant chercheur et responsable d'une recherche sur les mobilités des jeunes en milieu rural, a permis de **faire émerger une vision commune des Vosges de demain et des chantiers à conduire pour peser sur l'avenir.**

Parmi ces axes de travail, la jeunesse est apparue comme un enjeu prioritaire avec la vision suivante :

« En 2030... les Vosges seront reconnues comme une terre d'épanouissement et de réussite pour les jeunes générations. Les jeunes vosgiens sont très attachés à leur département et plus engagés que la moyenne dans la vie citoyenne.

Trop partent pour de mauvaises raisons, trop restent sans emploi ni formation. Or un avenir est possible dans les Vosges. Il passe déjà par la modification de la perception des jeunes sur la réalité des richesses et des opportunités que le territoire peut leur offrir.

Pour autant, des politiques offensives et coordonnées doivent être mises en place afin de mieux répondre aux besoins en matière de logement, de mobilité, de santé, de pratiques culturelles et sportives.

Mobilisés autour de leur jeunesse, les acteurs vosgiens l'accompagnent au mieux dans ses parcours de formation et son insertion professionnelle, conscients de constituer le vivier d'actifs de demain ».

Le plan Vosges Ambitions 2027

Les réflexions menées dans le cadre de Vosges 2030 ont permis de nourrir l'élaboration du Plan Vosges Ambitions 2027 qui constitue la nouvelle feuille de route du Conseil départemental des Vosges pour la période 2022-2027. En fixant un cap, ce Plan Vosges Ambitions 2027 vise à répondre aux grands enjeux de demain (la mutation de l'économie, le changement climatique, la ruralité, la place de la jeunesse, le vieillissement de la population, la solidarité…) pour permettre à notre territoire de s'y préparer et de les affronter en valorisant ses atouts.

Il s'articule autour de trois ambitions fortes, clairement définies et réaffirmées par rapport au précédent Plan : **l'attractivité du territoire, la qualité de vie des Vosgiens, les équilibres territoriaux.** De façon inédite, il est renforcé par **trois projets stratégiques autour de la jeunesse, des services publics de proximité et de la transition écologique.**

Ainsi, le Département entend déployer sur les 6 années à venir, une politique offensive pour accompagner les jeunes à construire leur avenir dans les Vosges. Cette stratégie sera déployée dans le cadre d'un Plan départemental de la jeunesse que vous trouverez ici.

Ce plan vient en complément des schémas départementaux existants, tels que les schémas départementaux des services aux familles, de prévention et de protection de l'enfance, du sport ou encore de la culture.

Consultation des équipes en interne

D'avril à juin 2021, des groupes de travail internes constitués de cadres de la collectivité qui travaillent sur les thématiques de la jeunesse (enfance famille, insertion professionnelle, collèges, communication, culture et sports, etc.) se sont réunis pour préparer la future politique jeunesse, partager ses enjeux et imaginer des actions selon une méthode « brainstorming ».
L'organigramme des services du Conseil départemental a également évolué avec la création d'un pôle dédié à la Jeunesse et à l'Innovation, qui a en charge le pilotage de cette politique en transversalité avec les deux pôles opérationnels de la collectivité (le pôle du développement du territoire et le pôle des solidarités) ainsi que les directions ressources.

Il faut que nos jeunes se sentent bien dans les Vosges, on a une qualité de vie exceptionnelle. Notre souhait, c'est de pouvoir les accompagner, autant quand ils sont dans les Vosges, que quand ils souhaitent y revenir après leurs études.

Caroline PRIVAT-MATTIONI
Conseillère départementale, 1ère Vice-Présidente, déléguée à la Jeunesse, à la Culture, aux Collèges et aux Sports

DIAGNOSTIC

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021
Consultation des jeunes

Les 15-25 ans ont été invités à s'exprimer dans le cadre d'ateliers collaboratifs au cours de 7 réunions qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire.

Les 11-14 ans ont été invités à s'exprimer dans le cadre d'une enquête en ligne, lancée sur l'espace numérique de travail des collèges dans le courant du mois de décembre.

Consultation des partenaires

Des ateliers participatifs ont été organisés avec :
- Les acteurs des territoires – 15 octobre 2021
- Les acteurs associatifs – 26 novembre 2021
- Les acteurs de l'emploi et de la formation – 10 décembre 2021

D'autres consultations ont eu lieu avec :
- Les principaux et gestionnaires de collèges
- Les acteurs institutionnels (Région, Education Nationale, CAF, etc.)

Mais aussi....

- Expression ouverte à tous sur jeunesse@vosges.fr
- Analyse des consultations et enquêtes lancées dans le cadre de Vosges 2030
- Études statistiques.

CHIFFRES CLÉS

114 300 JEUNES* VIVENT DANS LES VOSGES

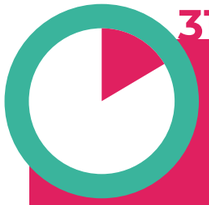

31,2%

de la population
(Grand Est : 34,7% ; France métro. : 35,4%). Leur proportion varie de 27% dans la CC Les Vosges côté Sud-Ouest à 34,9% dans la CC de la Région de Rambervillers.

65,3%

des jeunes vosgiens vivent en milieu rural
(Grand Est : 35,7% ; France métro. : 29,8%).

Deux facteurs expliquent la situation actuelle dans le département des Vosges :

- Une division par 2 du nombre de naissances annuelles en moins de 50 ans

- Un solde migratoire déficitaire sur la tranche d'âge 0-29 ans

-39% des jeunes

Depuis 50 ans, le nombre des moins de 30 ans est passé de 188 296 à 114 300 dans les Vosges
(alors qu'il est resté stable au niveau national).

* moins de 30 ans

Un taux de natalité qui s'est effondré

Le taux de natalité (nombre de naissances pour 1 000 habitants) s'est effondré passant de 14,9% en 1975 à 8,6% en 2019.

Les femmes sont de moins en moins nombreuses dans le département, ont moins d'enfants et l'âge moyen à la maternité augmente :

1,77 enfant/femme*
2,17 enfants/femme en 1975

L'âge moyen à l'accouchement est de 29,3 ans contre 26,6 ans en 1975.

Le nombre de femmes âgées **de 20 à 40 ans** est passé de :
- 49 000 en 1975 à
- 35 000 en 2020.

Un déficit migratoire

En 2017, le nombre de jeunes vosgiens a diminué de 1 450 en raison du déficit migratoire. Il y a environ 5 200 départs pour 3 750 arrivées.

37,4% des vosgiens quittant le département **vont s'installer en Meurthe-et-Moselle**

26,9% des nouveaux arrivants dans les Vosges **viennent de Meurthe-et-Moselle**

* Chiffres constatés en 2020

LES JEUNES

LE MODE DE VIE DES JEUNES VOSGIENS

30 / 100 — **30% des enfants vivent dans une famille d'ouvriers**

8,7 / 100 — **8,7% des enfants vivent dans une famille de cadres**

25,6 / 100 — **25,6% des enfants vivent dans une famille monoparentale**

60 / 100 — **60% des 15-24 ans vivent seuls** lorsqu'ils ne vivent plus avec leurs parents

13,8 / 100 — **Les familles monoparentales représentent 13,8% des ménages**

24,9 / 100 — **24,9% des jeunes vosgiens vivent sous le seuil de pauvreté** (avec moins de 1 063 €/mois)

37 / 100 — **Le taux de pauvreté atteint 37% chez les jeunes spinaliens**

LES JEUNES

L'ÉDUCATION ET LA SCOLARITÉ

30 000 élèves sont scolarisés dans le 1er degré (10 675 en maternelle, 19 180 en élémentaire, 433 en enseignement spécialisé).

37,3%
On constate un faible taux de scolarisation chez les 18-24 ans.

Les jeunes vosgiens sortis du système scolaire sont **moins diplômés.** 3/4 des vosgiens de 15 à 29 ans ont, au plus, le baccalauréat, un brevet professionnel ou équivalent.

13,3%
seulement ont un niveau Bac+3 ou plus.

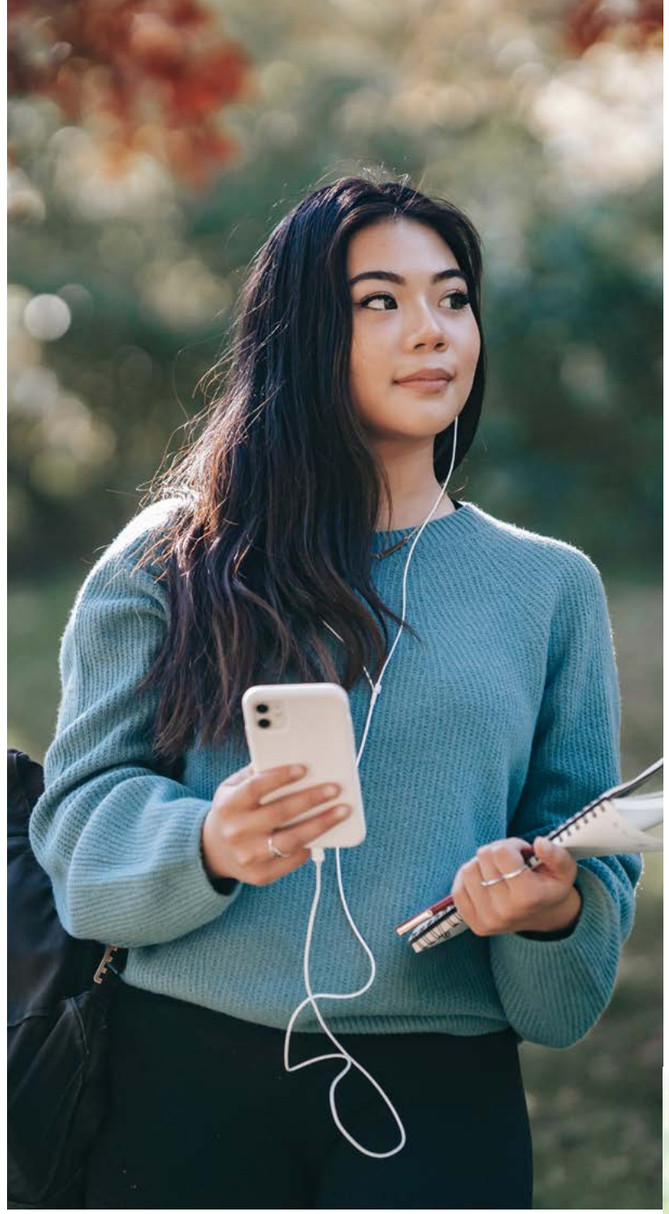

LA CITOYENNETÉ

44 communes vosgiennes ont mis en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les CMJ, ou d'autres structures équivalentes, sont des instances municipales consultatives destinées aux enfants ou aux jeunes.

624 jeunes vosgiens ont été volontaires au service civique en 2019.

2/3 sont des femmes. Depuis 2011, 3 091 jeunes vosgiens ont été volontaires. Les Vosges sont le 2ème département de France métropolitaine pour le nombre de volontaires

L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

46% des jeunes vosgiens de 15 à 24 ans sont en activité, un taux supérieur aux moyennes régionale et nationale.

C'est le signe que les jeunes vosgiens entrent plus tôt sur le marché du travail que dans d'autres territoires.

15,9% des 15-29 ans travaillent à temps partiel.

28,2% des jeunes actifs vosgiens sont au chômage. Un taux supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Dans le département, **le taux de chômage est nettement plus important chez les femmes** (31,5%) **que chez les hommes** (25,9%).

Parole de jeune

S'engager, c'est permettre d'exprimer nos voix, nos opinions, nous impliquer concrètement dans les politiques qui sont mises en place.

REGARDS DES JEUNES 15 - 25 ANS

7 réunions ont été organisées en 2021 sur l'ensemble du territoire vosgien auprès de 80 jeunes aux profils variés.

L'expression était libre sur les domaines de l'engagement, l'autonomie, l'orientation, l'insertion professionnelle et l'attractivité du territoire (points positifs, points négatifs, solutions).

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

La mobilité est la problématique majeure soulevée par les jeunes, elle a été exprimée à 6 reprises (sur 7 rencontres). Globalement les jeunes soulignent les points suivants :

Transports en commun
Ils ne connaissent pas forcément les offres de transport présentes sur leur territoire. Ils expriment un besoin de voir l'offre de transports en commun étoffée (plus de fréquence notamment).

Voiture et permis
La plupart des jeunes précisent que la voiture est le seul moyen de transport possible pour eux (secteur rural) et soulignent un coût financier de plus en plus lourd.

Mobilité douce
Certains sont prêts à utiliser des mobilités douces mais expriment le besoin d'aménagements plus sécurisés.

Mobilité et autonomie
De nombreux jeunes expriment le besoin d'être accompagnés, guidés pour être autonomes dans un environnement inconnu que ce soit pour les déplacements, le logement ou la vie de tous les jours.

ORIENTATION ET VALORISATION DES MÉTIERS

L'orientation est également une problématique largement exprimée par les jeunes ainsi que l'importance de valoriser les filières professionnelles.

Orientation
Les jeunes regrettent que la filière générale soit encore celle qui est largement plébiscitée notamment par l'Education Nationale.

La grande majorité des jeunes constate qu'ils ont peu d'informations sur les pistes d'orientation et ne sont pas accompagnés dans leur parcours d'orientation.

Valorisation des métiers
Ils soulignent le caractère déterminant des stages et notamment du stage de 3ème, dans leur choix d'orientation et expriment le besoin de faire davantage de stages durant leur scolarité, au lycée notamment.

La majorité des jeunes pense que les professionnels devraient venir à la rencontre des jeunes au sein de leur établissement scolaire pour présenter leurs métiers.

COMMUNICATION ET ACCÈS À L'INFORMATION

La communication et l'accès à l'information sont également des problématiques majeures soulevées pas les jeunes. Globalement les jeunes soulignent les points suivants :

Aller vers les jeunes
Les jeunes disent qu'il est nécessaire d'aller vers eux pour leur passer l'information : sur leurs réseaux sociaux, dans leur établissement scolaire, etc.

Réseaux sociaux
La grande majorité des jeunes utilise :
Instagram (suivi et abonnements)
Tik Tok (loisirs et distractions).

Les informations doivent être percutantes /décalées pour retenir l'attention, donner envie.

Les jeunes parlent aux jeunes
Les jeunes sont sensibles aux informations ou témoignages exprimés par leurs pairs. Ils nous indiquent que les messages sont largement plus efficaces s'ils sont exprimés ou relayés par les jeunes eux-mêmes.

Ils sont en attente d'informations simples, concrètes, de « bons plans pas chers ».

FIERTÉ DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE, ATTRACTIVITÉ ET OFFRE DE LOISIRS

Les points de vue des jeunes semblent assez contrastés d'un bout à l'autre du territoire. Cependant, **la majorité des jeunes consultés se sont montrés fiers d'être vosgiens et envisagent leur avenir dans les Vosges.**

Pour la majorité des jeunes, le territoire dispose de nombreux atouts à mettre en avant, tels que la qualité de vie, la nature et les prix attractifs de l'immobilier.

D'autres ont également mis en exergue la richesse de l'offre sportive, culturelle ou de loisirs.

La majorité des jeunes connait la marque **« Je Vois la Vie en Vosges »** et y est sensible.

LOGEMENT

Les jeunes font part d'une offre de logement sur le territoire peu adaptée à leurs attentes mais davantage tournée vers les familles.

Ils expriment un besoin de développer une offre plus appropriée : meublés, petites surfaces, sur de courtes durées (pour un stage notamment), colocation, etc.

ENGAGEMENT

De nombreux jeunes présents sont engagés (associations, sapeurs pompiers volontaires, conseils municipaux de jeunes, services civiques, etc.).

Pour les jeunes non engagés, la plupart se disent ouverts et prêts à s'investir dans la société.

Parole d'une collégienne

Habiter dans les Vosges ne m'a jamais empêché de faire quoi que ce soit, j'ai toujours aimé les Vosges et j'espère y rester le plus longtemps possible !

REGARDS DES JEUNES 10 - 15 ANS

2076 collégiens vosgiens, équitablement répartis par âge et par sexe, ont répondu à un questionnaire sur leurs loisirs, leur orientation, leur mobilité, leur vision de leur territoire et leurs usages du numérique.

LOISIRS

Loisirs encadrés

68,4 % des collégiens déclarent pratiquer une activité sportive ou culturelle en club ou en association.

Les garçons pratiquent plus que les filles. Il s'agit essentiellement d'activités sportives.

Loisirs non encadrés

14 % sont des adeptes de jeux vidéo.

12 % font du vélo,
10% lisent,
9% pratiquent le dessin et le coloriage et 7,2% apprécient les jeux de société (7,2 %).

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les élèves de 3ème comptent d'abord sur leur famille (20% des réponses) pour les aider à choisir leur orientation, puis sur les stages en entreprise.

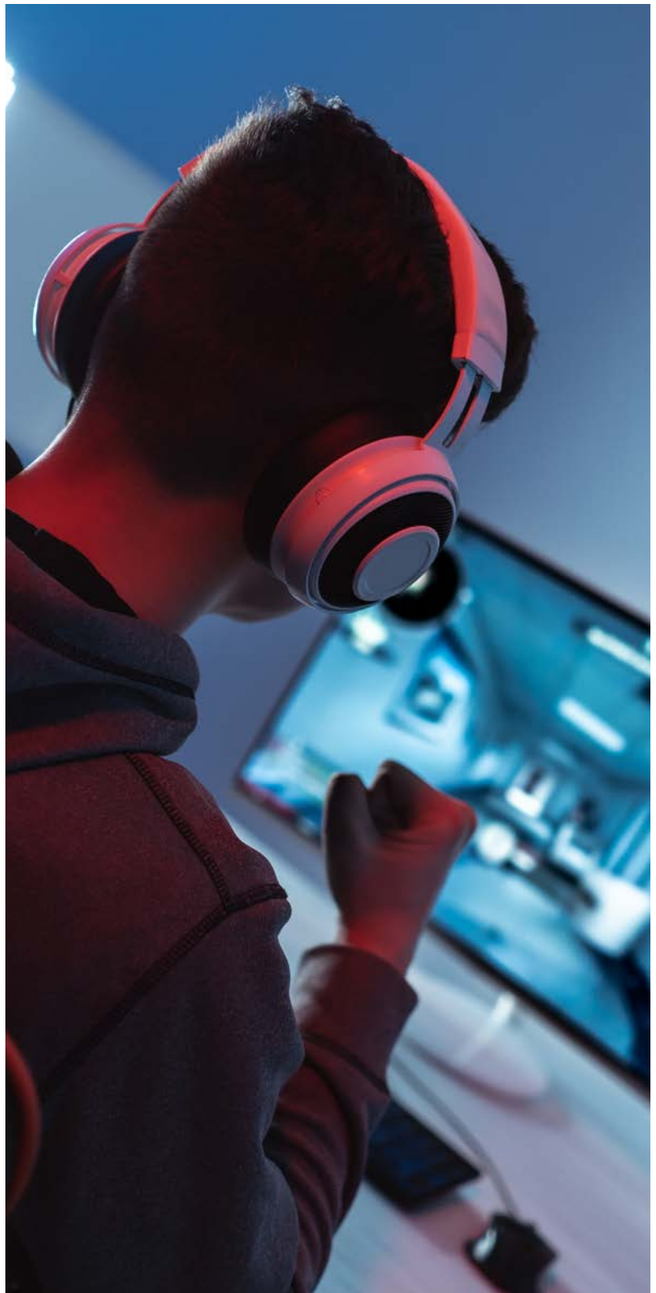

MOBILITÉ ET TRANSPORT

70,7 % des collégiens interrogés n'éprouvent pas de difficulté de transport.

Ils sont nombreux à mentionner le vélo, soit comme loisir soit comme moyen de locomotion.

Pour améliorer leurs conditions de transport, les collégiens souhaitent massivement que soit enrichie l'offre des bus/cars/trains.

ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT

30 % des collégiens se projettent dans les Vosges à l'âge adulte.

Ils retiennent d'abord, et à une quasi-unanimité, **la beauté des paysages et de la nature.** Dans les réponses libres, l**a proximité des Vosges avec des territoires dynamiques** en fait aussi un facteur d'attractivité.

UN COLLÈGE PLUS OUVERT

63 % sont favorables à l'ouverture de leur établissement en dehors des heures de cours pour pratiquer du sport ou découvrir des métiers.

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

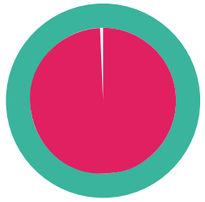

98 % des collégiens disent être équipés d'au moins un appareil dans leur foyer.

68% des parents se connectent au moins une fois par semaine à « Mon Bureau Numérique ».

REGARDS DES PARTENAIRES

EPCI[1] - PETR[2]

17 structures ont participé en exprimant librement leurs points de vue sur les domaines de l'engagement, l'autonomie, l'orientation, l'insertion professionnelle et l'attractivité du territoire (points positifs, points négatifs, solutions). Plusieurs idées sont ressorties :

LOGEMENT

- Développer **une offre de logement** adaptée aux besoins des jeunes.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

- Étendre **les aides au permis** sur l'ensemble du territoire pour les jeunes en échange d'heures d'engagement
- Réaménager les infrastructures pour favoriser **les déplacements doux**
- Travailler sur **une communication vis-à-vis de l'offre de transport** qui peut être proposée aux jeunes sur leur bassin de vie

ENGAGEMENT

- Développer **des chantiers jeunes** sur tous les territoires
- Proposer **des aides financières pour le BAFA** qui sont souvent efficaces
- **Accompagner davantage les associations** qui travaillent à destination des jeunes

ÉDUCATION

- Étendre les **Contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle** sur les différents territoires
- **Travailler sur la parentalité et l'éducation** avec l'ensemble des acteurs concernés

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

-Développer **l'offre de mentorat sur tout le département** car celle-ci ouvre de vraies perspectives aux jeunes.

- **Travailler en partenariat avec les entreprises du territoire** pour permettre aux jeunes et à leur famille de découvrir les perspectives professionnelles présentes en proximité.

- **Valoriser les jeunes qui ont réussi dans divers domaines.**

- **Accueillir des stagiaires, apprentis ou services civiques** au sein des EPCI, montrer l'exemple.

ATTRACTIVITÉ

- Travailler sur la communication à destination des jeunes afin de rendre les jeunes vosgiens fiers de leur territoire et d'inciter de nouveaux jeunes à venir s'y installer.

[1] EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
[2] PETR : Pôle D'Équilibre Territorial et Rural

REGARD DES PARTENAIRES

ACTEURS ASSOCIATIFS

14 associations se sont portées volontaires pour participer et s'exprimer librement sur les domaines de l'engagement, l'autonomie, l'orientation, l'insertion professionnelle et l'attractivité du territoire (points positifs, points négatifs, solutions). Plusieurs idées sont ressorties :

SANTÉ

- Alerter sur **la santé mentale des jeunes**

COOPÉRATION ET PARTENARIATS

- **Travailler en réseau** afin d'accompagner au mieux les jeunes de manière globale
- **Partager les initiatives** afin de les pérenniser
- Mutualiser **l'outil CTG (convention territoriale globale)** pour permettre aux acteurs d'échanger à l'échelle de l'EPCI

ENGAGEMENT

- **Adapter son modèle pour permettre aux jeunes de s'engager** (emploi du temps, méthodes de travail, etc.)
- **Innover, se remettre en cause** pour réussir à toucher les jeunes.
- Développer certaines initiatives comme permettre aux **jeunes de participer aux Conseils d'administration.**

ÉDUCATION

- **Travailler avec les parents pour permettre** l'émancipation des jeunes.
- **Ouvrir les établissements scolaires** sur leur territoire pour toucher directement les jeunes et leurs familles.

COMMUNICATION ET INFORMATION

- **Aller vers les jeunes pour les accompagner** (au regard de la multiplicité de dispositifs d'accompagnement des jeunes)
- **Valoriser les initiatives qui fonctionnent** auprès des jeunes

INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Accueillir des stagiaires, apprentis ou services civiques** au sein des associations, montrer l'exemple.

REGARD DES PARTENAIRES

ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

30 acteurs se sont réunis pour discuter librement des domaines de l'engagement, l'autonomie, l'orientation, l'insertion professionnelle et l'attractivité du territoire (points positifs, points négatifs, solutions). Plusieurs idées sont ressorties :

AUTONOMIE

- **Développer l'offre de transports** à la demande sur les territoires ruraux
- **Déployer l'hébergement collectif et organisé** pour les jeunes en stage ou en apprentissage
- **Favoriser l'autonomie des jeunes** en organisant des séjours/stages à l'étranger

COOPÉRATION ET PARTENARIATS

- **Limiter le nombre de dispositifs pour les jeunes** pour gagner en efficacité
- **Animer un réseau d'échanges départemental**
- **Décloisonner les approches et ouvrir les acteurs de l'emploi et de la formation sur d'autres champs** (culture, sport, etc.).

ENGAGEMENT

- **Individualiser les démarches** et avoir une approche personnalisée dans l'accompagnement
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles** des institutions qui travaillent autour de la jeunesse
- **Proposer des projets qui ont du sens** pour stimuler l'engagement des jeunes
- Inciter les entreprises à s'engager pour proposer **tutorats et accompagnements personnels auprès des jeunes dans le cadre de stages, apprentissages, etc.**

ORIENTATION

- **Organiser des rencontres employeurs/jeunes** pour faciliter les projets d'orientation
- **Structurer et sanctuariser les nombreuses démarches de valorisation des métiers** sur l'ensemble du territoire en intégrant les enseignants au dispositif
- Présenter l'ensemble des filières et **valoriser l'apprentissage auprès des jeunes**, des familles et des enseignants
- **Proposer de nouvelles formes d'appui à l'orientation** pour les jeunes au-delà des forums
- Faciliter les projets professionnels des jeunes par **l'alternance**
- **Augmenter le nombre de stages** pour élargir les pistes d'orientation chez les jeunes et **les "acculturer" davantage au monde de l'entreprise**
- Travailler avec les enseignants sur les codes en entreprise (décalage constaté)
- Communiquer sur **le dispositif "parcours avenir" piloté par les CIO**

COMMUNICATION ET INFORMATION

- Lancer des campagnes de communication auprès des jeunes pour **valoriser des parcours de réussite sur le territoire**
- **Communiquer de manière décalée**, sur les réseaux sociaux adaptés (Instagram, Tik tok)
- **Travailler l'attractivité du territoire à l'extérieur du département**, y compris auprès des jeunes qualifiés.
- **Construire une réponse de proximité** (guichet unique, plateforme) avec l'ensemble des services dédiés aux jeunes sur le département

PLAN D'ACTIONS

VALORISATION DES MÉTIERS

ORIENTATION 2
DES JEUNES VOSGIENS AMBITIEUX ET ENCOURAGÉS DANS LEURS PROJETS

INSERTION PROFESSIONNELLE

ENGAGEMENT

ORIENTATION 1
DES JEUNES VOSGIENS ÉPANOUIS ET ENGAGÉS SUR LEUR TERRITOIRE

ÉDUCATION

AUTONOMIE

COMMUNICATION

ORIENTATION 3
DES JEUNES VOSGIENS INFORMÉS, FIERS ET AMBASSADEURS DE LEUR DÉPARTEMENT

ATTRACTIVITÉ

PLAN D'ACTIONS

ORIENTATION 1
DES JEUNES VOSGIENS ÉPANOUIS ET ENGAGÉS SUR LEUR TERRITOIRE

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER LES ACTIONS D'ÉDUCATION DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

Il s'agit de permettre aux jeunes vosgiens, dès le plus jeune âge, de s'émanciper et de développer des compétences transversales dans les domaines des arts, de la culture, de la transition écologique, du numérique, du sport, etc.

ACTION 1 — POURSUIVRE LE SOUTIEN AUX PROJETS ÉDUCATIFS EN FAVORISANT LA TRANSVERSALITÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Le Conseil départemental porte un appel à projets qui permet de **financer les projets d'éducation au développement durable menés par les établissements scolaires**, en partenariat avec l'Education Nationale et la plateforme Ter'O.

Ainsi, plus de 4000 jeunes peuvent bénéficier chaque année d'animations de ce type.

• Il œuvre également pour poursuivre l'éducation au développement durable au sein des collèges grâce à la **démarche collèges éco-responsables**, où il s'agit à la fois d'agir sur le fonctionnement quotidien des collèges mais aussi d'apporter une pédagogie à destination des élèves, des enseignants et des personnels administratifs et techniques.

• Cela se concrétise également par l'**accompagnement des éco-délégués**, élèves élus pour être les ambassadeurs de la transition écologique au sein de l'établissement scolaire mais aussi des relais auprès de leurs camarades.

ZOOM SUR...
COLLÈGES ÉCO-RESPONSABLES

Cette démarche a pour but d'engager tous les collèges dans la transition écologique à l'horizon 2027 sur les **6 thématiques suivantes** :
- L'économie circulaire : prévention et gestion des déchets, achats et consommation responsables,
- Les économies d'énergie, économies d'eau, qualité de l'air intérieur,
- Les espaces verts et la biodiversité,
- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- L'alimentation durable,
- Les mobilités.

Le Département accompagne **les collèges sur des projets concrets de transition écologique, concernant le fonctionnement du collège et incluant des animations pédagogiques :**
- Accompagnement méthodologique : définition et suivi du projet, mise à disposition de ressources pédagogiques,
- Accompagnement technique : aide à l'aménagement des bâtiments et des espaces extérieurs,
- Accompagnement financier : aide à l'achat de matériel, aide aux projets pédagogiques, au cas par cas.

CULTURE

• Le Département souhaite encourager la participation des jeunes vosgiens à la vie artistique et culturelle et s'engage activement à la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) sur l'ensemble du territoire dans une logique de parcours. Le Conseil départemental **accompagne financièrement les collectivités** porteuses d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle afin de développer des actions dans ces domaines. Cela a pour but de favoriser la mise en œuvre d'un parcours construit en lien avec les ressources culturelles du territoire, en les mobilisant autour d'une politique concertée.

• Le Conseil départemental a candidaté au **label national 100% EAC.** L'objectif de ce label est de garantir, chaque année, à 100% des jeunes l'accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, notamment dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle. Les projets reposent sur 3 thématiques : la fréquentation des œuvres et des artistes, la pratique artistique et le développement des connaissances. Ils seront menés dans le temps scolaire ou hors temps scolaire, et associeront l'Education Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), en coopération avec les collectivités territoriales (via les Contrats Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle - CTEAC), au plus proche des territoires

ACTION 1

Poursuivre le soutien aux projets éducatifs en favorisant la transversalité

• Le **label Premières Pages** est en cours de déploiement dans les Vosges. Il s'agit de favoriser sur tout le département l'accès aux livres aux tout-petits et à leur famille. Des partenariats locaux sont noués entre les bibliothèques et les structures petite enfance. Des collections supplémentaires dédiées aux plus jeunes sont proposées par le Département aux bibliothèques du département

• **Les sites culturels départementaux sont mobilisés vers le public jeune**. Les 3 sites culturels départementaux : le MUDAAC, le site archéologique de Grand et la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy proposent de nombreuses actions à destination des jeunes, que ce soit dans le cadre scolaire ou hors temps scolaire, en relation avec notamment les centres de loisirs. Dans un souci de démocratisation de la culture, une programmation est également développée et enrichie tout au long de l'année et adaptée à tous les âges, des moins de 3 ans aux étudiants. Outre ces actions, les sites proposent des dispositifs de médiation adaptés aux plus jeunes, livrets jeu notamment pour une découverte en famille des monuments et des collections. Enfin, de nombreux partenariats (Relais des assistantes maternelles, FRANCA, Jeunesse et Cultures...) sont mis en place afin de développer une relation étroite avec des jeunes d'horizons et d'âges différents.

• **Les enseignements et pratiques artistiques**
Dans le cadre de son schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques, le Conseil départemental accompagne les structures d'enseignement qu'elles soient professionnelles ou amateurs, afin d'offrir aux publics et en particulier aux jeunes, une offre pédagogique de qualité et innovante. À ce titre un soutien est apporté dans différents domaines : l'acquisition d'instruments de musique, le développement de la pratique amateur, les projets innovants d'enseignement artistique, etc.

SPORT

Le Conseil Départemental des Vosges mène une politique sportive ambitieuse aux côtés du mouvement sportif. Dans ce cadre, il accompagne chaque année près de **400 clubs qui œuvrent au quotidien pour rendre le sport accessible au plus grand nombre et en particulier, aux jeunes des territoires.**

Le haut niveau trouve également toute sa place avec les dispositifs "Athlètes Champions" et "CAP JO" qui ciblent tout particulièrement les jeunes pour les accompagner dans leur préparation aux grandes échéances nationales et internationales. Ils sont près de 60 à être aidés dans ce cadre. Le soutien à l'UNSS s'inscrit également dans le souhait de faciliter l'accès au sport au plus grand nombre de jeunes. Les Vosges comptent ainsi près de 9000 jeunes licenciés.

Parole de jeune

S'engager, c'est permettre d'exprimer nos voix, nos opinions, nous impliquer concrètement dans les politiques qui sont mises en place.

ACTION 1 **Poursuivre le soutien aux projets éducatifs en favorisant la transversalité**

NUMÉRIQUE

• Une des premières actions dans cette thématique est la mise à disposition d'outils numériques aux collégiens qui en ont besoin. Le Conseil Départemental a engagé, depuis plusieurs années, une politique volontariste pour **équiper tous les collèges vosgiens en outils numériques performants** (très haut débit, écrans interactifs, tablettes, renouvellement du parc informatique).

Dès 2023, devrait être mis en place un dispositif permettant aux collégiens ne disposant pas de matériel numérique à la maison, d'en avoir à disposition dans un lieu dédié ou à la maison.

• Une action complémentaire est l'**animation du dispositif « Territoires numériques éducatifs » 2022-2024.** Le programme Territoires Numériques Educatifs (dans le cadre du plan d'investissement - France 2030 de l'Etat) a l'ambition de contribuer à la transformation du système éducatif afin de répondre aux enjeux du 21ème siècle. Il a pour objectif d'être un accélérateur de la transformation numérique dans le domaine de l'éducation par une action simultanée sur quatre leviers : l'équipement, les ressources, la formation, la parentalité et l'inclusion scolaire. Echéance : 2022-2025

PLURILINGUISME

En partenariat avec l'Education Nationale, l'ambition est de favoriser l'apprentissage des langues étrangères et notamment de la langue allemande dès le plus jeune âge, d'encourager les mobilités et les échanges interculturels, tout en menant un travail spécifique en direction de la voie professionnelle.

A ce titre, le Conseil départemental s'engage à **valoriser des dépenses consacrées aux mobilités transfrontalières ou interculturelles des élèves**, à des projets autour de la journée de l'amitié franco-allemande et de financer une aide à la communication sur le plurilinguisme et une participation au Prix « Plurilinguisme et Transfrontalier ».

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil départemental assure volontairement **des actions de sécurité routière notamment envers les jeunes, du primaire au lycée, par l'intermédiaire d'un appel à projets**. Cela représente pour 2021 environ 20 000 € distribués à une quinzaine de structures (associations, collèges, lycées, collectivités) au bénéfice de près de 12 000 jeunes.

CITOYENNETÉ

De nombreuses actions sont menées en faveur de l'éducation à la citoyenneté. On peut citer, par exemple, l'implication du Département dans l'**organisation du concours d'éloquence des classes de 4ème du Réseau d'Education Prioritaire** qui amène les jeunes à développer la confiance en soi à travers l'expression orale et la culture du débat citoyen.

ZOOM SUR...
LES TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Les Vosges font partie des 10 territoires numériques éducatifs retenus au niveau national (1er pour le Grand Est) pour expérimenter et déployer sur 3 ans des actions qui permettront de faire entrer l'école dans l'ère du numérique.

Projet multi-partenarial par excellence, subventionné par la Banque des Territoires, mandataire de l'Etat, ce sont le Rectorat de Nancy-Metz, la Région Grand Est, le Groupement d'intérêt public de formation tout au long de la vie, l'Université de Lorraine et le Conseil départemental qui engageront plus de 8 millions d'euros dans l'éducation des jeunes vosgiens.

De nombreuses actions seront mises en œuvre durant ces 3 années avec à titre d'exemple :

POUR LES ÉCOLES VOSGIENNES
Une aide à l'équipement pour que l'ensemble des écoles atteignent un socle numérique de base, le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) commun, la mise à disposition de ressources numériques adaptées pour les enseignants et les élèves et l'expérimentation du numérique sans écran pour les maternelles.

POUR LES COLLÈGES ET LES LYCÉES
L'équipement de l'ensemble des collèges en matériel permettant un enseignement hybride, la proposition d'une offre de ressources numériques aux enseignants et aux élèves pour améliorer les apprentissages, et un travail sur l'attractivité des lycées professionnels en investissant dans des dispositifs numériques émergeants et expérimentaux dans les filières fortement touchées par la numérisation des métiers.

POUR LES ENSEIGNANTS
La création de communautés apprenantes autour du numérique éducatif pour la formation et l'échange entre pairs et la mise à disposition de ressources.

POUR LES FAMILLES
La création de tiers-lieux éducatifs, la mise en place d'ateliers de parentalité autour du numérique et l'expérimentation et l'évaluation de ressources inclusives pour l'école et au domicile.

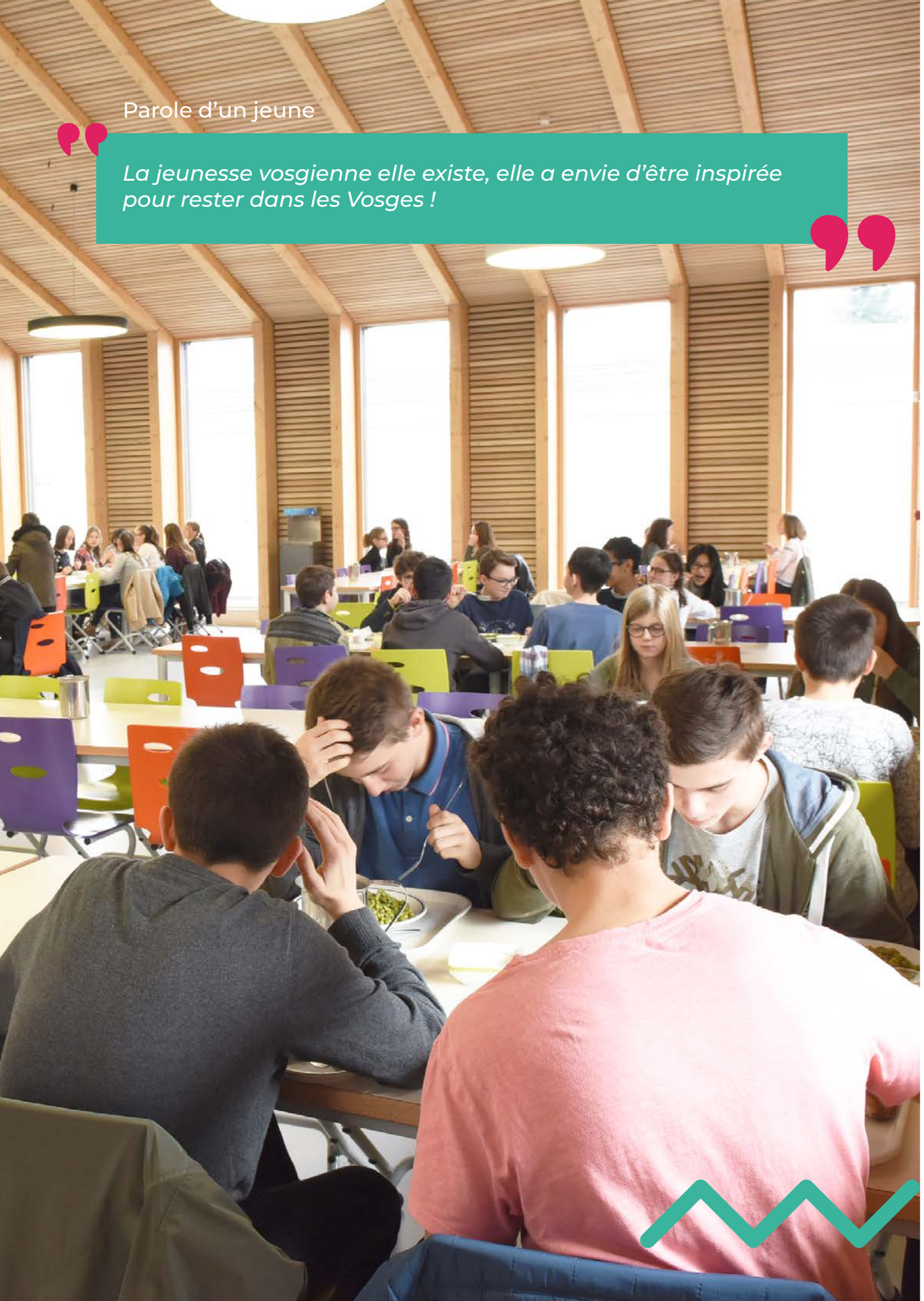

Parole d'un jeune

La jeunesse vosgienne elle existe, elle a envie d'être inspirée pour rester dans les Vosges !

ACTION 2

ASSURER AUX COLLÉGIENS UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le Département assure la gestion de 36 bâtiments à destination des collèges.

En plus des gros projets de reconstruction, comme le collège de Vagney qui doit être livré fin 2022, ou celui de Châtenois en projet, des travaux importants sont menés chaque année en faveur de **l'accessibilité, de la transition écologique** (isolation thermique) ou de **l'amélioration des conditions d'usage ou d'enseignement dans les collèges**, avec pour exemple la rénovation de salles de sciences ou de technologie, la création de coins nature, etc. Cela représente plus de 16 millions d'euros pour 2022.

Le Département dote également les collèges publics et privés des **moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement** (plus de 4 millions d'euros en 2022).

Parallèlement, la politique d'équipement à destination des collèges publics s'inscrit dans une recherche d'harmonisation (conditions d'accueil équitables) et dans une démarche d'innovation à travers **des dispositifs modulables aux locaux et aux usages.**

ACTION 3

PROPOSER UNE ALIMENTATION DURABLE DANS LES COLLÈGES

Le Département a fait le choix de **maintenir des cuisines autonomes dans 33 collèges**, où la production sur site des repas est assurée par des professionnels de cuisine formés et accompagnés dans leur pratique. Les collégiens se voient ainsi proposer **une restauration de qualité, qui privilégie les circuits courts grâce notamment au recours à la plateforme AGRILOCAL**; le tout à un tarif mesuré pour les familles depuis 2013. L'éducation au goût s'accompagne d'une **action de lutte contre le gaspillage alimentaire** dans l'ensemble des collèges publics mais aussi à la Maison de l'Enfance et de la Famille. Une **mutualisation de moyens s'opère également à destination des élèves du 1er degré** via des conventions d'accueil ou de fourniture de repas.

Le Département se veut le garant du bien-être des collégiens : cet engagement sera à l'horizon 2023-2024 formalisé à travers l'élaboration d'une **Charte de la Restauration scolaire**, véritable guide de bonnes pratiques et outil de valorisation et de communication à destination des familles.

ACTION 4

OUVRIR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR LES TERRITOIRES, POUR FAIRE DES COLLÈGES DES LIEUX D'INNOVATION

Le Département a toujours favorisé l'ouverture des collèges sur leur environnement par le biais des nombreuses **conventions de mise à disposition de locaux**, **qui font entrer associations et intervenants extérieurs dans les établissements**. Le champ des expérimentations s'élargit avec les perspectives offertes notamment par trois dispositifs novateurs :

• Expérimentation du concept d'internat d'excellence pour les collégiens
Les internats d'excellence permettent de répondre aux difficultés liées à la baisse démographique et aux risques pesant sur la carte scolaire. Ce dispositif est présenté comme un vecteur de mixité sociale et de réussite à destination d'une population modeste ou défavorisée, notamment en secteur rural.
En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel. Leur sont également proposées des activités sportives et culturelles à vivre collectivement.

L'ouverture d'un internat d'excellence à Saint-Dié des Vosges est prévue à la rentrée 2022.

• Mise en œuvre des Territoires Educatifs Ruraux (TER)
Les territoires éducatifs ruraux visent à lutter contre les inégalités territoriales et sociales en matière d'éducation, avec l'ambition d'offrir sur tout le territoire les mêmes opportunités de réussite à chaque enfant, quels que soient son origine sociale et son lieu de résidence.
Ils concernent des territoires isolés géographiquement et en déclin. Chacun est constitué d'au moins un collège et des écoles du bassin de recrutement. Il s'agit de mettre en synergie les acteurs d'un bassin de vie autour d'un projet éducatif.
C'est dans ce cadre que s'inscrit le réseau éducatif rural de l'Ouest vosgien, constitué par les trois territoires éducatifs ruraux de la cité scolaire de Neufchâteau et des collèges de Châtenois et Liffol-le-Grand ainsi que des écoles du secteur.

L'engagement du Département porte notamment sur les moyens de faciliter l'accès aux activités proposées par et dans les établissements scolaires.

• Mise en place d'Espace Services Jeunesse (ESJ)
Les ESJ sont créés pour proposer un égal accès aux différents services sur tout le territoire dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.
Il s'agit de favoriser l'accès aux collèges pendant et hors du temps scolaire, sur des horaires adaptés aux besoins locaux, afin d'être au plus près des publics et au cœur des territoires.
Ces pôles de services éducation-formation-jeunesse peuvent proposer des services locaux en fonction des partenaires associés.

ZOOM SUR...
LES ESPACES SERVICES JEUNESSE

Parmi les 18 ESJ labellisés en 2021 sur le territoire national, deux se situent dans les Vosges : à la cité scolaire La Haie Griselle à Gérardmer et au collège Guy Dolmaire à Mirecourt.
Pour ce dernier, un espace autonome de 150 m², pouvant être accessible hors des horaires d'ouverture du collège, a déjà été aménagé par le Conseil départemental.

Les objectifs de cet ESJ, co-porté par l'Education Nationale, la Communauté de communes Mirecourt-Dompaire et le Conseil départemental et subventionné par la Caisse des dépôts sont de :
• **Impulser une logique de co-éducation et de formation des acteurs du territoire**, en développant pour tous de nouvelles compétences,
• **Faciliter l'insertion sociale, la mobilité des jeunes et leur orientation professionnelle**, y compris sur le territoire,
• **Soutenir la coopération et l'engagement citoyen** autour de la culture, dans un contexte de plurilinguisme et d'ouverture sur l'ensemble de la grande région européenne.

Ces trois grands axes s'appuieront sur le développement de l'oral et l'inclusion numérique tout en veillant à cibler l'accompagnement des publics fragilisés. A titre d'exemple, des projets et formations permettront, plus particulièrement, de développer la confiance en soi, notamment dans le cadre de prise de parole en public. L'offre de service de l'ESJ s'articule selon ces thématiques, pendant les temps scolaires et en dehors, dans les locaux du collège par une organisation de l'espace dédié en tiers lieux.

ACTION 5

METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le service de la **protection maternelle et infantile (PMI)** va développer ou conforter plusieurs actions, telles que :

- Les centres de santé sexuelle (ex centre de planification),
- L'agrément et le contrôle des crèches, des maisons d'assistants maternels, des assistants maternels,
- Les lieux d'accueil parents-enfants,
- L'accompagnement des familles à domicile ou consultations de nourrissons,
- Les visites médicales et orthoptiques en maternelle.

Pour l'**aide sociale à l'enfance (ASE)**, dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention et de protection, diverses actions sont menées et vont être confortées, avec notamment :

- L'intégration des jeunes vers le milieu professionnel en collaboration étroite avec les services du Département tels que « Prêts à Bosser »,
- Des actions de prévention,
- Des mesures à domicile avec l'Eveil et Soutien à la Parentalité, l'Aide Educative à Domicile (AED) et l'intervention de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF),
- Le recrutement d'assistants familiaux,
- La gestion des procédures d'adoption.

ACTION 6

METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES (SDSF) 2021-2024

Le schéma co-porté par l'Etat, la CAF, la MSA, l'Association des Maires des Vosges et le Conseil départemental vise à **rechercher des complémentarités entre les acteurs et les dispositifs** afin d'appréhender le territoire et les familles dans leur globalité et non pas par une approche thématique**.** Il porte sur les champs **de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale**, répondant ainsi aux 3 orientations du présent plan jeunesse.

Une part importante est inscrite dans le schéma de prévention et de protection de l'enfance détaillé ci-dessus. D'autres actions ont pour thématique l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives, l'accès à la lecture ou encore l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Le Conseil départemental porte également avec la CAF un appel à projet sur la parentalité. Cette politique volontariste vise à soutenir et à accompagner des projets relevant de ce champ d'intervention en veillant à ce que l'offre soit répartie équitablement et au plus proche des familles sur tout le territoire des Vosges. Plus de 150 actions y sont inscrites en 2022.

ZOOM SUR...
CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

Cela remplace les centres de planification et d'éducation familiale.

Ils traitent de santé sexuelle, au sens d'« état de bien-être physique, émotionnel, mental, associé à la sexualité ». Il s'agit donc d'**une approche globale de la sexualité qui se veut positive et ne se limite pas aux aspects sanitaires.** La santé sexuelle implique ainsi les questions de respect de soi et de l'autre, de consentement, de plaisir et/ou de procréation.
Ils accueillent les jeunes même mineurs, sans autorisation parentale nécessaire, en toute confidentialité.

Ces centres proposent notamment :

- Lors des consultations médicales : Le dépistage des infections sexuellement transmissibles ; la délivrance d'une contraception, l'accès à l'IVG,
- Des entretiens de conseil conjugal et familial,
- Des actions d'éducation à la vie sexuelle et affective, notamment dans les collèges,
- Des interventions collectives pour prévenir des violences sexistes.

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES JEUNES SUR LEUR TERRITOIRE

Il s'agit de permettre aux jeunes de participer et de contribuer aux actions et projets menés sur leur territoire, que ce soit dans le domaine associatif, entrepreneurial ou public.

ACTION 7 — INFORMER LES JEUNES SUR LES FORMES ET LES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT

A ce titre, le Département, à travers le financement du SDIS, **soutient l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers (JSP)** en finançant indirectement les frais de formation et d'équipement. Les jeunes bénéficient, à l'issue de cette formation, d'un brevet national de JSP.

En complément, de nouvelles actions seront proposées par le Conseil départemental après consultation des partenaires, afin d'encourager l'engagement des jeunes sur le territoire.

Parole d'expert

Les jeunes sont en manque d'informations par rapport aux possibilités d'engagement sur leur territoire.

ACTION 8 — ACCOMPAGNER LA VOLONTÉ D'ENGAGEMENT DES JEUNES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Conseil départemental, dans le cadre d'un autre axe stratégique du plan Vosges Ambitions 2027 qu'est la transition écologique, impulse chaque année des **chantiers de nettoyage de printemps** dans le cadre de l'opération « Vosges le plus beau est avenir » en fournissant le matériel nécessaire (gants, sacs poubelles, gilets sécurisés pour les enfants) ainsi qu'un outil de sensibilisation d'EVODIA (Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets pour l'Innovation et l'Action) sur la durée de vie des déchets dans la nature. Les principaux acteurs sont les jeunes (moyenne annuelle de 2800 enfants sur les 3 dernières années), dans le cadre d'opérations portées par les établissements scolaires, les collectivités ou les associations.

En 2023, des rencontres de la transition écologique seront organisées et associeront les jeunes pour mettre en avant des projets menés par et pour des jeunes.

ACTION 9 — INNOVER SUR LES FORMES D'ENGAGEMENT POUR TOUCHER DAVANTAGE LES JEUNES

Une réflexion sera à engager, particulièrement avec les fédérations d'éducation populaire et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS). **L'objectif est de renforcer l'engagement des jeunes vosgiens au sein des associations.**

Ce sera également l'occasion de faire évoluer le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, les Francas et les Foyers Ruraux afin d'engager avec ces structures un dialogue de gestion autour d'objectifs partagés répondant aux ambitions du Département.

Echéance : 2023

OBJECTIF 3 : ENCOURAGER L'AUTONOMIE DES JEUNES

Il s'agit de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs, ainsi qu'à la mobilité.

ACTION 10 — MENER DES ACTIONS SANTÉ EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Le Conseil départemental souhaite initier **des actions en faveur du sport-santé pour les jeunes**. Un appel à projets devrait aboutir dans le cadre du futur schéma départemental du sport en cours révision.

La question de la santé des jeunes est également prise en charge par le Département dans le cadre notamment de ses actions autour des centres de santé sexuelle ou de l'installation de professionnels de santé.

ACTION 11 — MODERNISER LA CARTE ZAP POUR L'ADAPTER AUX USAGES ET AUX ATTENTES DES JEUNES

La carte ZAP offre actuellement des avantages aux jeunes vosgiens en matière d'accès au sport, à la culture et aux loisirs ainsi que des réductions auprès de partenaires présents sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil départemental déploie **une version numérique de la carte ZAP dès la rentrée 2022**, qui correspondra davantage aux usages des jeunes avec **un portefeuille numérique et la simplification des démarches.** Le contenu de cette carte sera également revu à partir de 2023, avec le déploiement de nouvelles offres en lien avec les attentes des jeunes d'aujourd'hui et pourra également servir de support au déploiement de nouvelles actions autour de l'engagement des jeunes, par exemple.

ACTION 12 — ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES

Le Département envisage la mise en œuvre d'un appel à projets pour le développement des mobilités douces. Il pourrait également être développés des parcours sécurisés pour les vélos et trottinettes aux abords des collèges.

ACTION 13 — INFORMER DAVANTAGE LES JEUNES DE L'OFFRE DE TRANSPORT PRÉSENTE SUR LEUR TERRITOIRE

Le Département, notamment via les réseaux sociaux et au travers de la Carte ZAP, entend renforcer la communication sur les modes et offres de transport existant sur les territoires.

ACTION 14 — POURSUIVRE LA MISE À DISPOSITION D'UNE OFFRE DE TRANSPORT ADAPTÉE POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de cette compétence obligatoire, le Conseil départemental a pris la décision d'assurer, **au-delà de la simple obligation légale de prise en charge financière des kilomètres parcourus**, un transport scolaire du domicile des jeunes jusqu'aux établissements scolaires.

Cela représente pour l'année scolaire 2021/2022 près de 600 enfants transportés sur plus de 300 circuits.

ACTION 15 — DÉVELOPPER ET VALORISER LES ACTIONS FAVORISANT L'INTÉGRATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le schéma autonomie en cours de rédaction a recensé la nécessité de mener des actions en faveur notamment des jeunes. Des propositions seront inscrites dans le futur schéma qui doit être voté fin 2022.
Echéance : fin 2022

ORIENTATION 2
DES JEUNES VOSGIENS AMBITIEUX ET ENCOURAGÉS DANS LEURS PROJETS

OBJECTIF 4 : ENCOURAGER LES AMBITIONS DES JEUNES

La mise en relation des jeunes avec des professionnels du territoire doit permettre de rendre concrètes les pistes d'orientation et de créer des vocations.
Cela nécessite d'intégrer l'ensemble des acteurs participant à l'orientation du jeune dans la démarche d'information et de conseils (parents, enseignants, professionnels, autres jeunes, etc.).

> *Une des problématiques posées par les jeunes est l'orientation, au sens large du terme. Ce n'est pas seulement comment choisir son métier mais aussi comment trouver un stage, un apprentissage, etc.*

Caroline PRIVAT-MATTIONI
Conseillère départementale, 1ère Vice-Présidente, déléguée à la Jeunesse, à la Culture, aux Collèges et aux Sports

ACTION 16 — SOUTENIR LES INITIATIVES INNOVANTES PORTÉES PAR LES JEUNES

Il s'agit d'expérimenter ou de soutenir les initiatives innovantes portées par des jeunes sur l'ensemble du territoire, afin de les **encourager dans leur autonomie, leur créativité et leur sens de l'innovation.**
Echéance : 2024

Parole d'expert

> *Quand on demande aux jeunes d'aujourd'hui quel est l'obstacle le plus important pour leur orientation et leur avenir, ils répondent que c'est le réseau. Le réseau de connaissances et le rôle modèle qui est capable de t'aiguiller, te guider, et de t'ouvrir des portes.*

ACTION 17 — PROMOUVOIR LES MÉTIERS DU TERRITOIRE AUPRÈS DES JEUNES ET SUSCITER DES VOCATIONS

Le Département souhaite proposer aux jeunes et à leurs familles, des rencontres inspirantes de proximité avec les employeurs vosgiens pour susciter des vocations chez les jeunes. L'objectif est également de **valoriser les métiers qui sont en tension ou qui souffrent d'une image négative auprès des jeunes**, de leurs familles et des équipes éducatives. Ces actions pourront être déployées en lien notamment avec le réseau "Ambassadeurs des Vosges", la Région Grand Est et l'Education Nationale. Echéance : 2022-2023

ACTION 18 — RENDRE ACCESSIBLE ET PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LES BESOINS IDENTIFIÉS DANS LES TERRITOIRES

Il s'agit de pouvoir répondre à la question de la formation des jeunes peu ou pas qualifiés, notamment sur **la problématique des freins identifiés comme la mobilité et le coût de l'hébergement.** Un travail partenarial est également mené avec les associations d'étudiants et les structures de formation, comme par exemple l'Université de Lorraine, pour la promotion de l'enseignement supérieur dans les Vosges.

ACTION 19 — ACCOMPAGNER LES JEUNES À LA CONSTRUCTION DE LEURS PROJETS D'AVENIR

Des dispositifs de mentorat sont déjà expérimentés dans certains collèges vosgiens avec pour exemple les "Cordées de la réussite" sur le bassin de Saint-Dié-des-Vosges ou l'intervention de l'association Chemins d'avenir dans des collèges de l'ouest vosgien. Par cette action, le Conseil départemental souhaite en concertation avec les différentes parties prenantes, développer ces formes d'accompagnement permettant d'aider les jeunes à avancer dans leur réflexion sur leur avenir, à révéler leur potentiel et à prendre davantage confiance en eux.
Echéance : 2023

ACTION 20

DÉVELOPPER L'AIDE À LA RECHERCHE DE STAGE, NOTAMMENT LE STAGE D'OBSERVATION DE 3E

L'objectif du Conseil départemental est de permettre aux jeunes d'avoir **accès à des stages au plus proche de leur domicile, qui répondent à leurs ambitions et leur font découvrir le tissu économique local.**
Il est envisagé de travailler cette action avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de proposer la forme la plus pertinente en fonction des situations.
Echéance : 2024

OBJECTIF 5 : ACCOMPAGNER L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Il s'agit d'apporter aux jeunes un suivi personnalisé et adapté pour construire leur avenir professionnel.

ACTION 21

ACCOMPAGNER LA MISE EN RELATION ENTRE LE MILIEU PROFESSIONNEL ET LES JEUNES GRÂCE À LA PLATEFORME BOSS&VOUS

La plateforme numérique Boss&Vous, grâce à la géolocalisation des offres et des profils, propose un recrutement par mise en correspondance de compétences. Sur le site, se trouvent aussi bien des offres d'emploi que des offres d'alternance ou de stage diplômant et/ou qualifiant sur l'ensemble du territoire des Vosges.

ACTION 22

POURSUIVRE L'OFFRE DE COACHING PERSONNALISÉE POUR LES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS AFIN DE LES AIDER DANS LEURS DÉMARCHES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, AVEC UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ : LE COACHING EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le dispositif "Prêts à Bosser" est à destination des jeunes vosgiens de 17 à 30 ans en recherche d'emploi et a pour objectif, grâce à un coaching individualisé, de faciliter leur insertion ou évolution professionnelle et de valoriser les métiers. Cela permet également des mises en situation en entreprise grâce à des immersions accompagnées et indemnisées.

ZOOM SUR...
PÀB ET BOSS&VOUS

Être coaché par « Prêts à Bosser », c'est quoi ?
Le coaching PàB s'adresse à tout vosgien âgé de 17 à 30 ans, quels que soient son projet professionnel, son niveau de qualification ou son lieu d'habitation. Un seul critère : l'envie d'aller de l'avant.

Le parcours PàB est composé d'étapes successives coordonnées par le coach en accord avec le bénéficiaire :

UN COACHING INDIVIDUALISÉ
1 rdv par semaine pour établir un plan d'action partagé : projet professionnel, recherche d'emploi, développement des savoir être, confiance en soi

DES FORMATIONS INNOVANTES CERTIFIÉES QUALIOPI
Pour la méthode et les outils de recherche d'emploi, le dépassement de soi, et l'amélioration de la communication écrite, etc.

DES STAGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS DES ENTREPRISES (PMSMP)
Pour valider un projet, développer une compétence particulière, acquérir de l'expérience professionnelle ou être formé avant une embauche

550 jeunes coachés en 2021

65,81 % de sortie en emploi ou formation

132 PMSMP mises en place pour les jeunes

"Boss&Vous", un outil interactif au service de tous les acteurs du territoire

Cette plateforme numérique innovante est axée sur le matching de compétences et la géolocalisation des offres et des candidats associés à une gestion humaine visant à faciliter la mise en relation des employeurs vosgiens et des candidats.

#stage #alternance #emploi

2970 candidats inscrits et 776 CV

556 entreprises proposant **3054 postes** (depuis 2019)

ACTION 23

METTRE EN PLACE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT ORIENTÉE VERS LA JEUNESSE

Le Conseil départemental a décidé de mener une politique volontariste en faveur de la jeunesse au sein de son administration, avec **un fort accroissement du nombre de stagiaires, d'alternants, d'apprentis, de services civiques, de jobs d'été et de contrats aidés** tout au long du plan.
Par ailleurs, un partenariat est lancé avec les EPCI et les grandes communes pour favoriser l'intégration des jeunes, quelle que soit la forme du contrat. Il s'agit de permettre aux jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle au sein d'une collectivité vosgienne et de répondre aux enjeux des Gestions Prévisionnelles de l'Emploi et des Compétences (GPEC) des administrations publiques, notamment sur les métiers en tension ou à fort potentiel.

ACTION 24

MOBILISER LE FONDS D'AIDE POUR L'INSERTION DES JEUNES

L'objectif de ce dispositif est de **favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans** et leur apporter, en dernier recours, une aide pour faire face à des besoins urgents. Cette aide, pouvant être mobilisée par des acteurs de terrain, est allouée en contrepartie d'un accompagnement afin de permettre au jeune de bénéficier des différentes mesures d'aide à l'insertion sociale ou professionnelle. Les aides concernent principalement la mobilité et les transports, l'alimentation et la formation.

ACTION 25

ACCOMPAGNER LES FAMILLES MONO-PARENTALES

Le Département a décidé de porter un effort particulier à l'adresse des familles monoparentales, pour répondre à un **double enjeu de prévention-protection de l'enfance et d'insertion en proposant un accompagnement social et socio professionnel renforcé aux familles monoparentales**, bénéficiaires du revenu de solidarité active. Par ailleurs, ces familles représentent 26% des bénéficiaires du RSA.
Ainsi, est proposé un accompagnement social individuel et/ou collectif afin notamment de :

- Faciliter les démarches pour permettre l'accès aux droits et aux prestations non sollicitées,
- Contribuer au développement du bien-être et à l'épanouissement de la famille,
- Créer une dynamique pour impliquer la famille dans la construction de « ses réponses »,
- Aider à surmonter les difficultés ponctuelles qui empêchent l'avancée des projets (freins matériels, mobilité, garde, ...),
- Prévenir l'aggravation des situations délicates (ruptures familiales, ruptures de parcours, ...).

ACTION 26

DÉVELOPPER UN PARTENARIAT AVEC LES EPCI ET LES ACTEURS DE TERRAIN POUR METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS INNOVANTES FACILITANT L'INSTALLATION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

Des solutions sont à trouver pour accompagner les territoires à **développer une offre de logement innovante adaptée aux usages et besoins des jeunes**, telles que :

- Accompagner pour les premiers pas de l'autonomie du jeune (comme le guide « Mon premier appart' mode d'emploi »),
- Aider à l'acquisition de l'équipement nécessaire à la première installation dans le logement,
- Insuffler un travail avec les plateformes Loj'Toit,
- Recenser, communiquer sur l'offre des territoires.

Au sujet de la mobilité, des actions sont à mettre en œuvre pour améliorer la connaissance de l'offre et des initiatives existantes.

ORIENTATION 3
DES JEUNES VOSGIENS INFORMÉS, FIERS ET AMBASSADEURS DE LEUR DÉPARTEMENT

OBJECTIF 6 : METTRE EN ŒUVRE LES OUTILS POUR DÉVELOPPER LES POLITIQUES JEUNESSE EN LIEN AVEC LES ACTEURS SUR LES TERRITOIRES

Afin que ses actions à l'attention de la jeunesse puissent avoir du sens et un réel impact, le Département envisage d'associer autour de ses ambitions, les nombreux acteurs institutionnels, associatifs ou économiques, qui agissent au quotidien sur le territoire au service des jeunes vosgiens.

Témoignage d'une jeune vosgienne

Je suis née dans les Vosges, j'ai toujours habité dans les Vosges, et j'ai pour projet de rester dans les Vosges.
Je suis très bien ici, il y a tout ce qu'il faut.
On ne communique pas assez vers les jeunes, alors certains peuvent se dire qu'il n'y a rien à faire dans les Vosges, mais ce n'est pas vrai, on peut sortir, on n'est pas loin des grandes villes et si vous aimez la nature, la montagne, il y a plein de choses à faire.

Témoignage d'un jeune vosgien

Nous sommes venus nous installer dans les Vosges pour avoir un mode de vie plus proche de la nature tout en ayant un accès à la fibre pour le travail à domicile, aux magasins et à un réseau ferroviaire.

ACTION 27

FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA JEUNESSE, COORDONNER ET METTRE EN RÉSEAU LES INTERVENANTS AUTOUR DE LA JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

La mise en réseau des différents partenaires intervenant en faveur de la jeunesse est nécessaire pour la coordination des actions menées, l'amélioration de la lisibilité de l'offre et l'émergence de projets partagés.

Cela pourra s'illustrer au niveau des institutions publiques, des acteurs associatifs, etc.

Un travail partenarial sur le territoire est également mené avec l'ensemble des acteurs, notamment dans le cadre des Conventions Territoriales Globales déployées avec la CAF.

ACTION 28

INSTAURER DES INSTANCES DE CONSULTATION ET PARTICIPATION DES JEUNES

Lors de la réalisation du diagnostic, et notamment des temps d'échanges avec les jeunes, il a été identifié le besoin de leur **donner la parole afin que les « jeunes parlent aux jeunes » et une nécessité de les faire participer aux décisions qui les concernent**.
Le Conseil départemental veillera à associer autant que possible les jeunes aux actions les intéressant.

Il est également envisagé un projet pédagogique permettant à des jeunes de penser, co-construire et suivre l'élaboration de supports de communication dédiés.

Nous avons besoin des jeunes, car le Département doit bouger et construire son avenir. Et l'avenir, il faut le construire avec eux.

François VANNSON
Président du Conseil départemental des Vosges

OBJECTIF 7 : FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le Conseil départemental doit développer l'attractivité du département et adapter sa communication pour réussir à toucher le public jeune qu'il soit d'origine vosgienne ou non.
Il s'agit aussi de détecter et accompagner les futurs ambassadeurs des Vosges afin de tisser un lien durable entre les jeunes et leur territoire.

ACTION 29 — COMMUNIQUER VERS LES JEUNES GRÂCE NOTAMMENT AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Il est nécessaire d'aller vers les jeunes pour leur permettre d'accéder aux informations simples et concrètes dont ils ont besoin (offre de loisirs, de transports, de stages, d'accompagnement, etc.), sur leurs réseaux sociaux.

Le Département a ainsi lancé 2 réseaux sociaux dédiés à la jeunesse lors des Assises de la jeunesse de mars 2022

Tiktok (@vosgez) & Instagram (@osezlesvosges)

TikTok Instagram

ACTION 30 — FAVORISER LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE POUR L'ENSEMBLE DES JEUNES

Différents atouts du territoire sont à mettre en avant auprès des jeunes : **la qualité de vie, la nature, les loisirs et les prix attractifs de l'immobilier.** Ainsi, le Département des Vosges a mis en œuvre un plan d'aide aux **séjours scolaires dans les Vosges** en soutenant financièrement les écoles maternelles et primaires qui souhaitent effectuer un séjour scolaire dans les Vosges comprenant des nuitées et des activités encadrées par des professionnels. Proposer aux écoles vosgiennes un produit touristique à un prix attractif permet également d'assurer la promotion des Vosges auprès des jeunes vosgiens et de favoriser le départ du plus grand nombre en voyage scolaire, tout en développant la fréquentation des centres d'hébergements collectifs du Département. Par ailleurs, des **journées de découverte** pourront être organisées pour faire découvrir les différents atouts du territoire aux jeunes vosgiens qu'il s'agisse du massif des Vosges ou des sites culturels remarquables.
Il est également étudié la remise d'un « pass » à chaque jeune pour valider la découverte des trésors naturels ou patrimoniaux du département, tout au long de sa scolarité. Des actions de communication spécifiques seront également menées.
Echéance : 2023-2024

ACTION 31 — PARTICIPER ET SOUTENIR DES ÉVÈNEMENTIELS DÉPARTEMENTAUX PORTÉS PAR ET POUR LES JEUNES

L'organisation d'événements, de type festivals, est un véritable levier d'attractivité du territoire pour les jeunes. Dans ce cadre, le Conseil départemental entend soutenir et impulser ces initiatives à l'attention de la jeunesse, auxquelles sont associés les jeunes dans la conception et la mise en œuvre.

ACTION 32

VALORISER LES RÉUSSITES EN SOUTENANT ET COMMUNIQUANT SUR LES INITIATIVES OU DISTINCTIONS DE JEUNES VOSGIENS DANS TOUS DOMAINES

Le Département met en œuvre une **bourse « athlètes champions »** qui se complète par l'**accompagnement des jeunes sportifs de haut niveau dans le cadre du dispositif « Cap JO »,** afin de les aider à être placés dans de bonnes conditions pour réussir. Il souhaite étendre ce système de bourse à d'autres talents en devenir (artistes, artisans, etc.).

Diverses actions de valorisation seront menées en parallèle, notamment la diffusion de vidéos d'ambassadeurs du territoire dans un format adapté aux jeunes via les réseaux sociaux ou bien l'organisation de la **soirée attractivité 2023 à destination des entreprises ambassadrices du territoire** qui sera placée sous le signe de la jeunesse.

Nous avons des jeunes vosgiens qui sont super, qui sont hors du commun et qui ont plein de potentialités.

François VANNSON
Président du Conseil départemental des Vosges

OBJECTIF 8 : ATTIRER LES JEUNES À S'INSTALLER SUR LE DÉPARTEMENT

Il s'agit à la fois de maintenir les jeunes vosgiens sur le territoire et d'inciter l'installation de « nouveaux » jeunes sur le département et de faciliter leur intégration.

ACTION 33

ACCOMPAGNER À L'INSTALLATION DE JEUNES PROFESSIONNELS DANS LES VOSGES

Le maintien de l'offre de santé est une des premières attentes des vosgiens. A ce titre, le Conseil départemental soutient activement les professionnels de santé en leur proposant un accompagnement personnalisé et des aides financières.
Dans le cadre d'installations agricoles dont l'activité envisagée est la production alimentaire (filière végétale et/ou animale) ou l'élevage de chevaux, le Département apporte **son soutien financier aux projets d'installations des jeunes agriculteurs nécessitant des investissements de matériels et/ou de l'immobilier.**
Le Conseil départemental agit également en faveur de la professionnalisation et de **l'implantation de jeunes artistes** sur le département en les accompagnant et en permettant à leur compagnie de se structurer, de pouvoir construire une équipe administrative et de production.
L'accompagnement est à la fois financier, mais aussi en ingénierie, sur les questions administratives, de production, de communication et de diffusion.

ACTION 34

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AFIN D'ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS

Une réflexion va être menée à partir du 2e semestre 2022 pour définir la stratégie et compléter les actions déjà prévues, pour une mise en œuvre en 2023.

Il s'agira notamment de capitaliser sur les campagnes de notoriété conduites par le Département depuis 2014, en accentuant les politiques digitales de recrutement de nouveaux talents et de nouvelles activités. Un volet particulier pourra être ajouté en faveur de la jeunesse sur la thématique des formations et de l'apprentissage.

PRINCIPALES SOURCES

Association régionale des Missions Locales Grand Est. Chiffres clés 2020. 2021

CARO Patrice, CHECCAGLINI Agnès, GUIRONNET Jean-Pascal. Des territoires plus favorables aux débuts de carrière. Bulletin de Recherches Emploi Formation n°415. Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications, 2021

COLY Bertrand, EVEN Danielle. Places des jeunes dans les territoires ruraux. Conseil Economique Social et Environn emental, janvier 2017

Défenseur des Droits. La perception des discriminations dans l'emploi. Edition consacrée à la jeunesse. Décembre 2021

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO. Boursiers par département. Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Novembre 2021

DGESCO - Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Les aides sociales dans le second degré. Repères et références statistiques 2021. Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Avril 2021

Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA). Base de données BAFA-BAFD, traitement INJEP-MEDES, Période 2011-2020. 30 juin 2021

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Grand Est – Pôle-Emploi Grand Est. Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi dans les Vosges au 3ème trimestre 2021. Janvier 2022

GIRET Jean-François, JONGBLOED Janine. Les jeunes en situation de NETT : le rôle des compétences de base. Bulletin de Recherches Emploi Formation n°413. Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications, 2021

IFOP. Baromètre jeunesse 2022 : regard sur la génération des 18-30 ans – vague 1. Sondage IFOP pour le Journal du Dimanche. Décembre 2021

IFOP. Les jeunes et les régionales 2021. Sondage IFOP pour l'ANACEJ. Juin 2021

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP). Les chiffres clés de la jeunesse 2021. Mars 2021

INJEP-Observatoire territorial du sport et de la jeunesse. Service civique. 2021

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) – CépiDc (Centre d'Epidémiologie sur les causes médicales de décès). Causes médicales de décès 2017. 2021

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Age moyen de la mère à l'accouchement. 2020

INSEE. Espérance de vie en 2020. 2021

INSEE. Etat civil : naissances et décès domiciliés 2000 à 2020. 2022

INSEE-Fichier Localisé Social et Fiscal. Taux de pauvreté. 2018

INSEE. Grille communale de densité. 2020

INSEE. Indicateur conjoncturel de fécondité. 2020

INSEE. Recensements de la population 1968 à 2018. 2021

INSEE. Recensement de la population – Population par sexe et âge au 1er janvier 2018. 2021

INSEE. Recensement de la population, Migrations résidentielles. 2006 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : caractéristiques de l'emploi. 2013 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : couples-familles-ménages. 2013 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : diplômes-formation. 2013 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : évolution et structure de la population. 2013 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : emploi-population active. 2013 à 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Enfants des familles par âge et catégorie socioprofessionnelle de la famille. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Ménages par type de ménages et âge de la personne de référence. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Nombre d'enfants selon le type de famille et le nombre d'enfants de moins de 25 ans. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge, statut et temps de travail. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Population de 2 ans ou plus par scolarisation, sexe, âge et lieu d'étude. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Population non scolarisée de 15 ans ou plus par sexe, âge et diplôme le plus élevé. 2018

INSEE. Recensement de la population – Chiffres détaillés : Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et âge de la personne de référence. 2018

INSEE. Réussite au diplôme national du Brevet, CAP, BEP et BTS – Session 2020. 2021

INSEE. Réussite au baccalauréat – Session 2019. 2020

INSEE. Taux de fécondité. 2020

INSEE. Taux de mortalité infantile. 2021

INSEE. Taux de mortalité par sexe, âge et niveau de vie. 2021

INSEE. Taux de natalité. 2020

INSEE. Taux d'inscription sur les listes électorales selon l'âge et le sexe. 2021

LARDEUX Raphaël, PAPUCHON Adrien, PIRUS Claudine. Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020. Etudes & Résultats n°1195. Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES). Juillet 2021

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports – DEPP. Adresse et géolocalisation des établissements d'enseignement du premier et second degré (tous ministères de tutelle, secteurs public et privé) situés en France. Janvier 2022

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Atlas Régional Grand Est, effectifs d'étudiants en 2019-2020. 2021

Mission Locale du Bassin d'Emploi d'Epinal. Rapport d'activités 2020. 2021

Mission Locale Bassin de Saint-Dié et Hautes Vosges. Rapport d'activité 2020. 2021

Mission Locale de la Plaine des Vosges. Rapport d'activités 2020. 2021

Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées. Chiffres clés 2020. 2021

Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives. Usages et conséquences liés aux produits psychoactifs Grand Est. Décembre 2021

PALLE Christophe et coll. Consommation de substances psychoactives et offre médicosociale. Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives – Agence Régionale de Santé Grand Est. Mai 2017

POULIQUEN Erwan. Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau. INSEE Première n°1686. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Janvier 2021

Rectorat de l'Académie Nancy-Metz. L'Académie de Nancy-Metz en chiffres, rentrée 2021. 2021 Région Grand Est. Le Conseil Régional des Jeunes. 2022

ROSENWALD Fabienne et coll. Repères et références statistiques 2021. Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP)

SPILKA Stanislas et coll. Les drogues à 17 ans : analyse régionale. Enquête ESCAPAD 2017. Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives. Septembre 2018

TUCCI Ingrid et coll. Conseils de jeunes et participation : étude auprès des collectivités et des jeunes engagés. INJEP Notes & Rapports. Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Avril 2021

VOSGES MATIN

GLOSSAIRE

AED : Aide Educative à Domicile

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

CTEAC : Contrat Territorial d'Engagement Artistique et Culturel

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ENT : Espace Numérique de Travail

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ESJ : Espace Services Jeunesse

EVODIA : Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets pour l'Innovation et l'Action

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

IAE : Insertion par l'Activité Economique

JSP : Jeune Sapeur-Pompier

Label 100% EAC : Le Label 100% Education Artistique et Culturelle

MUDAAC : Musée départemental d'art ancien et contemporain

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PMI : Protection Maternelle Infantile

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

RSA : Revenu de Solidarité Active

SDSF : Schéma Départemental des Services aux Familles

TER : Territoire Educatif Rural

TISF : Technicien de l'Intervention Sociale et de la Famille

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

© **CD88** / Conception : DICOM - C. Bréguet / illustrations couverture : CD88 - JL
- Plan Jeunesse réalisé par le Conseil départemental des Vosges (Pôle Jeunesse et Innovation)
dans le cadre du **Plan Vosges Ambitions 2027** -

LA VIE EN VOSGES
le Département
Conseil départemental des Vosges
V'OSGEZ!
88
16
Partager
@vosgez
🔥 Il faut bien que jeunesse se fasse... (dans les Vosges 😍)
#demandeàtiktok #vosges
Je_Vois_la_Vie_en_Vosges
JE VOIS LA VIE EN VOSGES
Accueil
Découvrir
Message
Profil